

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Journal

Le Comité demande au gouvernement de répondre à la question soulevée à l'article 109 du Règlement.

Un examen des procès-verbaux et témoignages du Sous-comité des Écologistes et du Comité permanent de l'environnement (fascicules nos 1 à 10 du Sous-comité) ont été faits et les fascicules nos 19 et 20 du Comité permanent de l'environnement (rapport est déposé).

Respectueusement soumis,  
M. J. L. L.

DAVID MACDONALD, c.p., député

1